



Avis d'Appel d'Offres – Cas sans pré qualification

OFFICE NATIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE (ONFP)

PROJET FORMATION PROFESSIONNELLE POUR L'EMPLOI ET LA COMPETITIVITE

(FPFC)

AOON N°F_ONFP-09

La fourniture d'équipements de centre de formation en aviculture de Diamniadio en un lot unique

N° crédit : IDA 5562-SN- ID Projet P 145585

Réf AGPM: AGM-ONFP/2019, WB OP00033265

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés paru dans le journal le « Soleil » N°14583 du 08 janvier 2019, dans le portail des marchés publics et dans le site de l'Office National de Formation Professionnelle (ONFP) et sur World Bank N°OP00033265 du 29 juin 2015.

2. Le Gouvernement du Sénégal a obtenu un Crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) et de l'Agence Française de Développement (AFD) pour financer le Projet de Formation Professionnelle pour l'Emploi et la Compétitivité (FPFC). L'Office National de Formation Professionnelle (ONFP), en sa qualité de Maître d'Ouvrage Délégué, a en charge la gestion de la construction, de la réhabilitation et de l'équipement des installations prévues dans le projet, pour le compte du Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et de l'Artisanat.

3. A ce titre, l'ONFP sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et installer des équipements pédagogiques pour le centre de formation en aviculture de Diamniadio. Les équipements sont constitués d'un lot unique :

• Fourniture d'équipements du centre de formation en aviculture de Diamniadio en un lot unique;

4. L'appel d'offres se fera selon les procédures d'appel d'offres public définies dans les Directives: « Passation des marchés de fournitures, de travaux et de services, (autres que les services de consultants), par les emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'IDA » édition de janvier 2011, mise à jour en Juillet 2014 et le Décret 2014-1212 du 22 septembre 2014 portant Code des Marchés publics. L'appel d'offre est ouvert à tous les

soumissionnaires qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres. Le délai d'acquisition des équipements est de quatre (4) mois.

5. Les soumissionnaires intéressés et répondant aux critères de participation, peuvent s'ils le souhaitent, obtenir tous renseignements complémentaires et examiner les documents d'appel d'offres auprès de Monsieur Sanoussi DIAKITE, Directeur général de l'ONFP à l'adresse : Office National de Formation Professionnelle, Cité SIPRES 1 lot 2 - 2 voies liberté 6 extension VDN, Tel : 33 827 92 51 - Fax : 33 827 92 55 à la Cellule de Passation des marchés Bureau N° 29, de 09H à 13 H le matin et l'après-midi de 15H à 16 H GMT, du lundi au vendredi.
Un exemplaire du dossier devra être disponible pour être consulté gratuitement sur place par les candidats qui le souhaitent.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

a) Situation financière

➤ Avoir un minimum de chiffre d'affaire annuel moyen des activités de fourniture, installation et mise en service d'équipements qui correspond au total des paiements mandats reçus pour les marchés achevés au cours des 3 dernières années (2018, 2017, 2016) égal à Cinq cent millions francs (500 000 000) FCFA ;

Pour ce faire, le soumissionnaire devra fournir un bilan certifié des 3 exercices concernés (2018, 2017, 2016). Le bilan doit être certifié par un expert comptable ou cabinet agréé à l'ONECCA ou organisme assimilé, qui doivent montrer que la situation financière du soumissionnaire est équilibrée. Le soumissionnaire étranger doit fournir les états financiers certifiés des trois dernières années, suivant la législation en vigueur de son pays.

b) Expérience

➤ Avoir exécuté avec succès au cours des cinq (5) dernières années (2018-2017-2016-2015-2014), en qualité de Partenaire Principal ou chef de file de groupement, au moins deux (02) contrats similaires à savoir de fourniture, installation et mise en service d'équipements correspondants aux lots concernés d'un montant égal ou supérieur à Cent quarante millions francs (140 000 000) FCFA. Joindre les attestations de service fait ou les copies des marchés exécutés avec procès-verbal (P.V) de réception ;

➤ Disposer d'un service après vente performant pour assurer la maintenance et l'entretien des équipements livrés. A cet effet, il produira un document descriptif de ce service avec notamment l'état des moyens humains et techniques, ses références et ses réalisations durant les trois dernières années et tout autre document permettant de juger la capacité à assurer le service après vente.

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : Office National de Formation Professionnelle, Cité SIPRES 1 lot 2 - 2 voies liberté 6 extension VDN contre un paiement non remboursable de 50 000 FCFA. La méthode de paiement sera en espèces ou cheque certifié contre une décharge. Le DAO sera fourni en version physique et en version électronique. La version physique fait

foi. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Office National de Formation Professionnelle, Cité SIPRES 1 lot 2 - 2 voies liberté 6 extension VDN, Cellule de Passation des marchés Bureau 29, 2ème étage au plus tard 13 Octobre, 2019 à 10 heures 00 minute heure locale. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la même adresse le 13 Octobre 2019 à 10 heures 00m GMT à la salle de conférence de l'ONFP RDC bureau N° S01.

Elles devront être valides pendant **120 jours** à compter de la date limite de soumission et doivent comprendre une garantie de soumission valable 28 jours au-delà du délai de validité des offres, d'un montant de **Trois millions francs (3 000 000) FCFA** émise par une banque ou un organisme financier agréé par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan

Le Directeur général



Sanoussi DIAKITE